

crois que les pêcheurs de homard ont essuyé cinq désastres majeurs depuis sept ans.

• (3.40 p.m.)

Pour leur permettre de poursuivre sans délai leur activité après une lourde perte de cages, je proposerais la création d'au moins quatre dépôts de cages en Nouvelle-Écosse. L'un d'eux pourrait être situé dans la région de Yarmouth, un autre sur la côte sud des comtés de Queens ou de Lunenburg, un autre sur la côte est, entre Halifax et Guysborough, et le quatrième dans la région de Pictou. Chaque dépôt aurait en stock au moins 6,000 cages de homard et, en cas de désastre, les pêcheurs pourraient s'y réapprovisionner. Ces cages de bois pourraient être fabriquées par les pêcheurs côtiers pendant la saison morte et, comme chacune vaut à peu près \$7, les 24,000 cages de réserve coûteraient \$168,000 auxquels s'ajouterait le prix de quatre entrepôts.

L'Office d'expansion économique de la région atlantique pourrait absorber le coût de cette initiative pour appuyer l'une de nos principales industries côtières. La proposition pourrait valoir non seulement pour les pêcheurs de homard de Nouvelle-Écosse mais pour ceux des quatre provinces atlantiques. Une fois établis, les stocks de cages pourraient être maintenus par les pêcheurs eux-mêmes.

En cas de perte, les trois quarts des dommages sont ordinairement remboursés par l'assurance sur les casiers à homards, que les pêcheurs pourraient céder à l'administration en paiement des casiers obtenus; ou encore, ils pourraient remplacer les casiers en les construisant eux-mêmes en saison morte. Le modèle des casiers varie selon les régions, mais on pourrait déterminer, de concert avec les pêcheurs intéressés, le modèle à stocker. J'espère qu'on donnera suite à cette proposition, qui profiterait, selon moi, à un grand nombre des pêcheurs de homards de la Nouvelle-Écosse.

Puisque j'en suis à la pêche, j'aimerais dire un mot du récent communiqué du ministère des Transports relativement à la perte du chalutier *Cape Bonnie*, que l'on croit attribuable à une erreur de navigation. La population de la Nouvelle-Écosse se souviendra longtemps de cet événement tragique. Les fonctionnaires du ministère des Transports, semble-t-il, ont préparé un rapport complet fondé sur les faits. Toutefois, le rapport indique que le système de navigation Decca a transmis un signal erroné pendant un certain temps et que, si le capitaine du *Cape Bonnie*

se fiait uniquement à son appareil Decca et a fait un relevé pendant que le signal était détraqué, cela peut bien lui avoir fait mettre le cap sur un autre point que le port d'Halifax.

Vu les accidents qui se sont produits depuis quelques mois dans la région portuaire d'Halifax, je suis d'avis—et nombre de marins sont d'accord avec moi—que, pour protéger la vie de nos marins, le gouvernement devrait examiner favorablement la possibilité de retourner le navire-phare *Sambro* à son poste régulier. Sauf erreur, un navire-phare était stationné dans la région depuis 52 ans environ et, grâce aux signaux très puissants qu'il émettait, les marins savaient toujours exactement où ils étaient.

Vu que nous espérons fermement que le port d'Halifax deviendra dans un avenir pas trop lointain le terminus des transports en vrac géants et que nous voulons encourager autant de navires hauturiers que possible à y faire escale, toutes les aides à la navigation devraient être fournies aux abords du port. Pour toutes ces raisons, et pour nombre d'autres que je ne donnerai pas, j'espère que le gouvernement prendra sous peu des mesures pour que le *Sambro* ou un autre navire du même genre soit remis en service.

Un autre projet que devrait étudier et appuyer l'Office d'expansion économique de la région atlantique est celui d'une chaussée-couloir traversant le Maine. Ce projet n'est pas nouveau, mais je demande au gouvernement où en sont les pourparlers avec nos amis américains au sujet de cette importante route touristique et commerciale qui abrégerait d'environ 140 milles le trajet entre les Maritimes et les marchés du centre du pays.

Le discours du trône renferme notamment l'alinéa suivant à la page 3 du hansard:

Le Parlement sera également saisi d'une mesure visant à aider davantage les Canadiens qui doivent se déplacer pour obtenir un emploi.

Voilà qui rappelle le député de Davenport (M. Gordon). Nous autres, des provinces Maritimes, entendons la même vieille histoire depuis qu'il a présenté son rapport sur nos perspectives économiques. C'est devenu une blague classique dans notre région. Qu'il sache bien—et je me fais ici l'interprète de tous les gens des Maritimes—que nous voulons rester dans les provinces atlantiques. Nous croyons qu'avec les occasions voulues, nous pourrions relever notre région au niveau de n'importe quelle autre. Nous refusons d'aller nous installer dans une autre région du Canada et nous prenons cette invitation en mauvaise part.

[M. Crouse.]